

GARANTIES 2023

COUVERTURES À BARRES

PREMIUM, EASY, CLASSIC



La toile et les barres aluminium sont garanties contre tous défauts de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans à compter de la date de livraison (3 ans pleins pour les couvertures Premium et Easy et 3 ans dégressifs pour les couvertures Classic).

Les autres pièces (sangles, manivelle, pitons inox, anneaux de fixation, patins anti-abrasion, bandes anti-abrasion, bouchons d'extrémité) sont garanties contre tous défauts de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Les accrocs, trous et déchirures ainsi que la tenue des coloris ne peuvent être garantis.

La tenue uniforme des couleurs entre les tubes aluminium thermolaqués et la matière PVC ne peut être garantie.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et/ou d'entretien.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale (par exemple, frottements sur les margelles), les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple, non-déneigement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 70 km/h pour les modèles Classic B-1.1, Classic B-1.0, Premium B-2.0, Easy B-2.4, vents violents supérieurs à 90 km/h pour les modèles Premium B-2.1, Premium Universal B-2.2 et Premium Color B-2.3, grêle violente), le cintrage des barres en cas de surcharge et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable de CF Group. Pour les régions ventées, il est fortement conseillé d'équiper votre couverture d'un kit vent et de boudins d'eau. Le kit neige n'est pas une alternative au déneigement de la couverture. La neige doit être évacuée de la couverture au plus vite. La couverture doit ensuite être enroulée durant la période de neige.

Limites d'utilisation : ne convient pas pour les piscines à débordement ; niveau d'eau maintenu entre 7 et 20 cm sous la margelle (période d'utilisation et hivernage) ; modèles B-1.0 et B-2.0 : bassin de 5 m de large et 10 m de long maximum ; modèle B-1.1 : bassin de 5 m de large et 12 m de long maximum ; autres modèles : bassin de 5,5 m de large et 12 m de long maximum.

Hivernage : ne pas baisser le niveau d'eau pendant la période d'hivernage ou d'utilisation de la couverture, mettre des produits chimiques pour l'hivernage avant d'installer la couverture, prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que l'eau ne déborde (prévoir un trop plein) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller (prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).

Enrouleur :

Roll-e est garanti 2 ans dans les conditions normales d'utilisation.

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.